



TECHNI-VIANDE

Nord - Pas de Calais - Picardie

N° 36 - juin 2017

LE BULLETIN DES PRODUCTEURS DE VIANDE BOVINE

Pas de place à l'improvisation

Exploitant en polyculture élevage dans le Cambrésis, je possède un troupeau de 42 Charolaises en système naisseur-engraisseur. Les Gestions Technico-Economiques de mon atelier réalisées depuis 11 ans montrent l'importance du coût alimentaire sur les résultats. Pour le réduire, je valorise efficacement le maïs ensilage et l'herbe (foin et enrubbage) produits sur l'exploitation.



Chaque année, je planifie les rations hivernales tôt dans la saison. Ceci me permet de connaître mes besoins alimentaires en fonction du nombre et des catégories d'animaux qui seront présents durant l'hiver. Je récolte seulement le maïs ensilage dont j'ai besoin. Le surplus implanté est récolté en grain puis vendu. En ce qui concerne la gestion de l'herbe, j'ajuste mon chargement au printemps pour récolter un maximum d'excédent de qualité.

Je réalise ensuite un bilan fourrager après les récoltes. Les ballots d'herbe sont pesés et mon maïs analysé afin d'ajuster ma ration avec un correcteur azoté du commerce. Pour être rentable, il faut calculer ses rations mais aussi distribuer les bonnes quantités pour ne pas gaspiller le moindre aliment. Mes vèlages sont aussi regroupés sur trois mois ce qui est un avantage indéniable et que je recommande à tous.

L'avantage de planifier ses rations tôt dans la saison permet de réaliser des contrats d'achat, d'être opportuniste sur certains aliments et de modifier ses habitudes comme aujourd'hui avec les évolutions du prix des pulpes de betteraves.

Luc DELCOURT
Eleveur

Sommaire

Le bilan fourrager, un outil pour anticiper p. 2

La pulpe surpressée: quel marché après la disparition des quotas de betteraves p. 3

Prendre en compte le prix d'intérêt dans le choix de ses rations p. 4

Les bonnes actions de l'été p. 4

Prévoir : c'est anticiper pour gagner !

Les analyses économiques des troupeaux allaitants et des ateliers d'engraissement montrent que les principales marges de progrès sur les charges concernent les coûts alimentaires.

La première piste d'amélioration est la valorisation des aliments produits sur la ferme : rendements, qualité, pertes limitées. Le deuxième levier d'optimisation concerne les achats extérieurs. Face à la volatilité des prix des matières premières et des coproduits, il faut savoir remettre en cause ses pratiques et ses habitudes.

Toutefois le but n'est pas de changer de rations à chaque livraison mais de prévoir pour l'hiver. Dès la fin de la fenaison, il est nécessaire de réaliser un bilan fourrager prévisionnel pour anticiper les achats nécessaires.

Concernant les coproduits et les tourteaux azotés, il est indispensable de comparer leur prix d'intérêt suivant les valeurs alimentaires mais, leurs qualités et les coûts de transport.

Votre choix doit également prendre en compte leur efficacité dans les rations, par exemple l'apport minéral ou le pourcentage d'amidon. Vos capacités de stockage et de distribution sont aussi des facteurs influençant le choix d'aliments secs ou semi-humides.

Notre région est « fournisseur » de coproduits, de betteraves, de céréales et de pommes de terre, mais chacun doit en calculer l'opportunité économique pour son élevage.

Pour améliorer la rentabilité de son élevage, ce travail de prévision et d'anticipation doit devenir un réflexe.

Ce bulletin Techniviande vous fournit les informations pour préparer vos rations de la prochaine campagne.

Christian GUIBIER



LE BILAN FOURRAGER, UN OUTIL POUR ANTICIPER

Le monde agricole est dépendant du climat. Cette spécificité est d'autant plus d'actualité qu'avec le changement climatique, il n'existe plus d'année météorologique dite « normale ». Aucune année ne se ressemble et il faut faire preuve de capacités d'adaptation permanentes.

Déjà utile auparavant, la réalisation de bilans fourragers à différentes périodes clés de l'année devient une nécessité pour anticiper les choix techniques et économiques et ajuster les prises de décision d'achats d'aliments, notamment à la vue de la volatilité des prix lors des dernières campagnes et au cours de l'année.

Objectif

Le bilan fourrager consiste à confronter les besoins à venir des animaux aux stocks fourragers disponibles. Il convient donc de le réaliser à différentes périodes de l'année :

- **à la mise à l'herbe** pour connaître les stocks restants.
- **à l'issue des fauches et ensilages** pour situer les quantités et la qualité des récoltes. Cela permet d'évaluer un éventuel déficit et d'envisager suffisamment tôt des mesures correctives comme l'implantation de cultures dérobées supplémentaires.
- **à la rentrée en bâtiments** pour calculer les consommations estivales plus ou moins importantes selon le niveau de sécheresse de l'année. Cela déterminera la nécessité ou non de s'adapter par rapport à son prévisionnel.
- **en cours d'hiver**, pour mesurer l'avancée de la consommation des stocks. Cette étape est importante notamment lors d'années où la quantités de fourrages récoltés est limitée.

Evaluation des besoins des animaux

Il faut se baser sur les effectifs moyens par catégorie, et sur des durées d'hivernage classiques. Ne pas oublier les périodes de transition et les stocks de report.

Catégories	Nombre (A)	Besoins en Kg MS/j (B)*	Durée stabulation en jours (C)	Besoins totaux en T MS (A x B x C) / 1000
Vaches allaitantes (+ veaux)		14		
Génisses < 1 an		4		
Génisses 1 à 2 ans		7		
Génisses > 2 ans		10		
Mâles 1 à 2 ans		8		
Taurillons		10		
Femelles de boucherie		14		
TOTAL DES BESOINS POUR LES ANIMAUX (TMS)				

*Valeur à adapter selon la race, le gabarit et l'état corporel

ENSILAGES						
Produit	Volumes des silos (m³)	Densité (Kg Brut/m³)	Taux de MS (%)		TOTAL (T MS)	
Ensilage d'herbe		720*	30 à 35	/1000 =		
Ensilage de maïs		700*	30 à 35			
Betteraves fourragères			16 à 17			
Méteil	X		18 à 20		X	
Autre :						
Autre :						

FOURRAGES «SECS»						
Produit	Nombre de boules	Poids d'une boule (Kg)	Taux de MS (%)		TOTAL (T MS)	
Foin 1 ^{ère} coupe			85	/1000 =		
Foin 2 ^{ème} coupe			85			
Enrubannage 1 ^{ère} coupe			60			
Enrubannage 2 ^{ème} coupe	X		60		X	
Paille alimentaire			90			
Autre :						
Autre :						
TOTAL DES STOCKS DE FOURRAGES (TMS)						

* valeur de densité à titre indicatif : dépend du taux de MS, de la hauteur du silo...

Estimation des stocks fourragers :

Elle doit être quantitative et qualitative pour mieux définir la complémentation à prévoir. Il convient d'identifier, classer et stocker les fourrages grossiers selon la qualité et la valeur alimentaire : période de fauches, condition de récoltes...

L'évaluation s'appuie sur le comptage du nombre de boules de foin, d'enrubannage, de paille et par le cubage des silos.

Ce dernier doit être réalisé 3 à 4 semaines après sa confection afin de ne pas surestimer les volumes. Pour gagner en précision, il conviendra d'apprécier le poids des boules et la densité des différents fourrages et tenir compte des pertes éventuelles (stockage, reprise).

Ajustement du bilan et perspectives

A l'issue des 2 calculs, il faut donc confronter les besoins des animaux aux stocks de fourrages disponibles. Si les stocks sont excédentaires, pas de mesure particulière à prendre. Par contre, si le bilan est déficitaire, il faut utiliser d'autres ressources fourragères : ensiler davantage, acheter des coproduits type pulpe surpressée... Ne tardez pas à faire vos calculs pour trouver rapidement une solution et anticiper au maximum vos besoins d'achats, que ce soit en fourrages ou en concentrés afin d'avoir le temps de comparer les prix, de vous positionner sur les marchés. Si ce déficit est supérieur à 20 %, sans effet année particulier ou plusieurs années consécutives, cela traduit « une trésorerie fourragère » insuffisante. Ce constat doit alors engager, au-delà de l'ajustement de campagne, une réflexion et une remise à plat du système fourrager pour sécuriser davantage la conduite d'élevage.

LA PULPE SURPRESSEE : QUEL MARCHÉ APRÈS LA DISPARITION DES QUOTAS DE BETTERAVES ?

La pulpe est un produit d'une bonne valeur alimentaire à condition qu'elle soit livrée et stockée en bonnes conditions pour assurer sa conservation.

La pulpe surpressée se retrouve en concurrence directe avec l'ensilage de maïs. La pulpe vaut environ 100 € la tonne de matière sèche rendue. Combien vaut un hectare de maïs ensilage rendu au silo? 1200 à 1600€ selon ce que l'on veut y inclure, dont la main d'œuvre. Le coût est alors de 80 € à 106€ pour un rendement de 15 T de matière sèche par hectare, mais pour une valeur nutritive du maïs inférieure d'environ 15 %.

Comme pour toute production, avec une forte augmentation des disponibilités en pulpes, on pourrait penser à un écroulement des prix, d'autant que le cheptel est plutôt à la baisse, mais il n'en est rien. L'idéal serait d'avoir la valeur des pulpes indexée sur le prix du lait ou de la viande, mais le marché ne l'entend pas de cette manière. N'oublions pas que la valorisation de la pulpe participe directement à la rémunération des planteurs à raison d'environ 3 à 5 € la tonne de pulpe humide ce qui correspond à 1,5 à 2,5 € la tonne de betteraves.



Valeurs nutritionnelles	MS	UFL	PDIN	PDIE	P	Ca
Pulpe sèche	89,1	1	66	109	1.01	14,8
Pulpe de betterave surpressée	25	1	62	99	0,82	14
Maïs ensilage	35	0,9	52	66	1,8	3,5

Source INRA/ Chiffres au kg de MS

Etienne LENAERTS, directeur de l'ASBS (Association Syndicale Betteravière de la Somme) répond à quelques questions.



Rappelez-nous la situation industrielle sucrière de la région.

Notre Région Hauts-de-France est historiquement le berceau de la culture betteravière européenne. Neuf sucreries importantes et modernes travaillent une petite moitié de la production française et les trois grands groupes sucriers français y sont représentés. Avec la fin des quotas et la libéralisation du marché, la

filière betterave sucre s'est donnée comme objectif de développer sa production pour satisfaire la demande mondiale et améliorer sa compétitivité.

Quelle augmentation de volume de pulpe surpressée peut-on attendre cet hiver ?

Les surfaces de betteraves vont augmenter en 2017 d'environ 20 %, les tonnages de pulpes vont donc suivre à condition bien entendu qu'il n'y ait pas de calamité sécheresse. Aussi, 1 tonne de betteraves donne environ 500 kg de pulpes humides, ou 200 kg de pulpes surpressées ou 50 kg de pulpes sèches et surtout, 160kg de sucre.

Existe-t-il des différences de prix entre les sucreries ?

Oui et ce n'est pas nouveau, puisque chaque entreprise, chaque conseil d'administration définit ses prix.

Un coopérateur, comme un non coopérateur, peut-il acheter sa pulpe auprès d'un des trois sucriers de la région ?

Un éleveur achète des pulpes où il veut. Pour définir son intérêt économique, outre le prix de la matière, le prix d'intérêt doit se calculer en tenant compte du taux de matière sèche de la marchandise. Ce dernier aura une incidence sur le volume à transporter et donc sur la facture de transport.

Certaines sucreries livrent des pulpes à des taux de MS supérieurs à 30 %. Est-ce intéressant ?

Les livraisons de pulpes varient de 25 % à 31 % de matière sèche. Cela a une incidence importante sur le coût de transport.

Faisons le calcul dans les situations extrêmes pour en mesurer l'impact : 900T de pulpes surpressées à 25% de matière sèche représentent 30 transports, soit l'équivalent de 9 747 € pour un non coopérateur en bout de secteur (10.83 € / T). Avec une pulpe à 31 %, il y a 175 T de moins à transporter, l'équivalent de 1 895 € de moins à la charge de l'éleveur.

Une pulpe surpressée à 31 % de matière sèche, ne posant à l'expérience, pas plus de problèmes de conservation qu'à 27 %, il faut encourager les sucreries à augmenter ce taux de matière sèche pour approcher les 30 %. C'est bon pour l'économie agricole et industrielle mais aussi pour l'environnement.

PRENDRE EN COMPTE LE PRIX D'INTÉRÊT DANS LE CHOIX DE SES RATIONS

Afin de réduire le coût alimentaire de leur troupeau, certains éleveurs font le choix d'aliments moins chers. C'est une technique intéressante tant que le résultat final reste équivalent sur les performances. Le choix de l'aliment doit se faire à valeur nutritionnelle équivalente sur au moins les trois éléments limitant des rations : les UF, les PDIN et les PDIE.

Pour acheter judicieusement, il faut calculer le prix d'intérêt de l'aliment souhaité. Il se calcule en fonction de deux aliments de référence : le blé et le tourteau de soja. Ces deux aliments permettent de calculer le coût des autres aliments ramené à une UF et 100 g de PDIN et de PDIE. Il faut ensuite calculer le prix d'intérêt de l'aliment choisi en fonction de ses propres valeurs nutritionnelles (cf tableau à droite).

Attention, le prix d'intérêt seul ne permet pas de décider ou non d'un achat. La ration de base doit être prise en compte. En effet, il sera possible de remplacer en totalité ou partiellement un aliment, par un autre en gardant l'équilibre de la ration. Il faut aussi penser que tout nouvel aliment nécessite des installations de conditionnement et/ou de distribution différentes.

L'utilisation de coproduit de maïs ou de blé (corn gluten, fibre de blé, humide ou sec) peut être très intéressante. Renseignez-vous sur leurs disponibilités dans le temps et leurs valeurs réelles qui varient selon leurs provenances pour éviter toute mauvaise surprise.

Aliments de référence :			Valeur alimentaire			
	Valeur en €/T Brute	% M S	Valeur /Sec	UFL	PDIN	PDIE
Blé *	160€	86,8	184 €	1,18	81	102
Soja 48 %	355€	87,6	405€	1,20	377	261

Prix du blé : prix de ventes à 130€/T brute + 30 € de stockage et broyage

Libellé de l'aliment	Matière sèche	UFL	PDIN	PDIE	Prix max €/T brute
Blé tendre	86,8	1,18	81	102	160€
Féverole à fleurs blanches	86,1	1,20	198	112	236€
Luzeerne, MAT 18 - 19 % sur sec	91,0	0,73	120	104	155€
Pois Protéagimeux	86,4	1,21	150	97	206€
Corn Gluten Feed Humide	42,0	1,07	155	125	96€
Fibres de blé humide	45,0	1,10	142	102	100€
Drèches brasserie Humide	24,0	0,92	223	189	71€
Amyplus	91,0	1,00	110	100	170€
Corn gluten feed	88,0	0,95	125	105	170€
Wheat Feed	88,0	0,96	105	105	159€
Tourteau de colza	88,7	0,96	247	155	253€

Karine LEMAIRE / Paul LAMOTHE

LES BONNES ACTIONS DE L'ÉTÉ :

Le manque d'eau impacte la productivité des pâtures et des céréales à paille et donc des stocks fourragers de l'hiver prochain. L'obligation de couvrir les sols en zones vulnérables peut être l'opportunité de les conforter.

La réglementation oblige d'implanter une couverture sur toutes parcelles récoltées avant le 15/09 et qui sera détruite après 60 jours implantation et après le 01/11. Cela peut être une CIPAN (Culture Intermédiaire Piège A Nitrates) ou une culture dérobée qui peut être pâturée ou récoltée en ensilage ou en enrubannage. Les rendements peuvent atteindre de 2 à 5 TMS/ha pour un surcoût d'implantation de 110 à 120 €/ha et de frais de récolte de 50€/TMS. Cet investissement est rentabilisé dès 2 TMS/ha soit environ 50-60 €/TMS de fourrage récolté.

Le choix des espèces à planter et le mode de conduite doivent être réfléchis dès aujourd'hui. N'hésitez pas à demander conseil auprès de vos interlocuteurs habituels pour étudier vos situations.

Dose de semis (Kg / ha)

	seul	association
RG1 – RGH diploïde (+ 30% si tétraploïde)	20	15 à 20
Trèfle Violet		8 à 10
Trèfle Alexandrie – Incarnat – de Perse		10 à 15
Pois fourrager		20 à 35
Vesce		25 à 35
Moha	20 à 25	10 à 15
Avoine diploïde (du Brésil)	50 à 70	30 à 40
Avoine – Orge	60 à 80	50 à 60
Triticale - Seigle	80 à 100	60 à 80
Colza, chou	8 à 10	

Paul LAMOTHE	Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais paul.lamothe@agriculture-npdc.fr	Tél. : 03 21 60 57 70
Etienne FALENTIN	Chambre d'agriculture de l'Aisne etienne.falentin@ma02.org	Tél. : 03 23 97 54 10
Florent SAMSON	Genes Diffusion f.samson@genesdiffusion.com	Tél. : 06 86 42 60 99
Lucile CORNIN	Genes Diffusion l.cornin@genesdiffusion.com	Tél. : 06 84 53 25 42
Christian GUIBIER	Chambre d'agriculture de l'Aisne christian.guibier@ma02.org	Tél. : 03 23 22 50 03
Karine LEMAIRE	Chambre d'agriculture de l'Oise karine.lemaire@oise.chambagri.fr	Tél. : 03 44 11 45 61
Didier ODEN	ACE d.odena@cel.fr	Tél. : 03 23 23 61 44
Daniel PLATEL	Chambre d'agriculture de la Somme d.platel@somme.chambagri.fr	Tél. : 03 22 33 69 73
Pierre MISCHLER	Institut de l'Elevage pierre.mischler@idele.fr	Tél. : 03 22 33 64 73

